



Association Havraise d'Accueil des Marins

Bulletin d'adhésion / Renouvellement

- | | |
|--------------------------------------|--------|
| <input type="checkbox"/> Particulier | 25 € |
| <input type="checkbox"/> Etudiant | 8 € |
| <input type="checkbox"/> Société | 30 € |
| <input type="checkbox"/> Don | € |

Total :.....€

Nom : **Prénom :**
Adresse :
Code postal : **Ville :**
Téléphone :
Adresse e-mail :

Date : **Signature :**

Document à compléter et à retourner avec votre aimable règlement,
Chèque au nom de « Association Havraise d'Accueil des Marins »

Association Havraise d'Accueil des Marins, 44 rue Voltaire, 76 600 Le Havre

Vous pouvez aussi régler votre cotisation directement sur le site de l'association, sans vous déplacer, ni envoyer un courrier par la Poste, en cliquant sur le lien :

<https://seamensclub.fr/rejoignez-le-seamens-club/>

L'AHAM est reconnue d'intérêt général, à caractère social

(article 200 _particuliers et article 238bis_entreprises_ du code général des Impôts).

A ce titre, cotisations et dons sont déductibles des impôts à hauteur de 66% des sommes versées par les particuliers et à hauteur de 60% des sommes versées par les entreprises – se référer à l'article 238bis pour les entreprises..

Les bénévoles peuvent bénéficier d'une réduction d'impôts à hauteur de 66% pour les frais qu'ils engagent au profit de l'AHAM, dans la mesure où ils renoncent expressément à leur remboursement.

Les informations nominatives que vous inscrivez sur la présente demande font l'objet d'un traitement informatisé. Un droit d'accès au fichier et de rectification est accordé en application des dispositions de l'article 27 de la loi n°78-17 du 06/01/1978. Dans le cadre du RGDP vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement des données vous concernant ou une limitation du traitement. Si vous souhaitez exercer ce droit faites-le nous savoir soit par courrier postal soit par courriel.